

Clermont-Ferrand, le 27 novembre 2025

**Objet : Préavis de Grève Syndicat CGT Clermont Métropole**

Monsieur le Président,

Le Syndicat CGT Clermont Métropole appelle à un mouvement de grève et de manifestation de tou.te.s les agent.e.s de Clermont Auvergne Métropole pour les revendications suivantes :

- **Pratiques managériales abruptes,**
- Mise en place de **protocoles en cas de situation météorologique exceptionnelle** (tempête, inondation etc...)
- **Équité de traitement pour le travail dominical** dans l'ensemble des services concernés, dès le 1er décembre 2025,
- Équité des salaires privé/public et équivalence des primes dans les services mixtes à contrats privés et publics comme la régie de l'eau, **création d'un Comité Social et Économique (CSE) pour les agent.e.s de droit privé tel que l'indique la loi**,
- Valorisation des agents du privé de la Direction du Cycle de l'eau (DCE), **préservation du statut d'égoutier, passage en catégorie super-active**,
- **Revalorisation du RIFSEEP**, de la part fixe Indemnité de Fonction Sujétion et Expertise (IFSE) pour toutes les catégories,
- Mise en place du **régime indemnitaire pour tou·te·s les contractuel·le·s** sur postes permanent et non permanent et ce dès le premier jour d'arrivée dans la collectivité,
- Mise en place de **conventions avec les restaurants administratifs** (cité administrative, SNCF, etc...) pour les repas de formation professionnelle et pour les formations métropolitaines,
- **Remplacement des postes vacants** dans tous les services concernés
- Révision à la hausse des 30€ de participation de la collectivité (pour les deux volets Prévoyance : Maintien de salaire et Santé :Mutuelle)
- **Prise en charge de la perte de rémunération de 10%** induite par la loi Finances de 2025 lors d'un congé maladie
- Instauration d'une **autorisation d'absence pour causes de menstruations douloureuses**

Afin de permettre à l'ensemble des agent.e.s de la collectivité de faire entendre leur voix.

Afin de combattre les injustices et les inégalités.

Pour l'amélioration des conditions de travail et contre le manque de moyens humains et matériels dans tous les services.

Afin de couvrir toutes les actions qui pourraient être décidées au niveau local, départemental et national, notre syndicat dépose un préavis de grève reconductible par période de 24 heures et ce,

le 1<sup>er</sup> décembre 2025, le 2 décembre 2025, le 3 décembre 2025, le 4 décembre 2025, le 5 décembre 2025, le 6 décembre 2025, le 7 décembre 2025, le 8 décembre 2025, le 9 décembre 2025, le 10 décembre 2025, le 11 décembre 2025, le 12 décembre 2025, le 13 décembre 2025, le 14 décembre 2025, le 15 décembre 2025, le 16 décembre 2025, le 17 décembre 2025, le 18 décembre 2025, le 19 décembre 2025, le 20 décembre 2025, le 21 décembre 2025, le 22 décembre 2025, le 23 décembre 2025, le 24 décembre 2025, le 25 décembre 2025, le 26 décembre 2025, le 27 décembre 2025, le 28 décembre 2025, le 29 décembre 2025, le 30 décembre 2025, le 31 décembre 2025 dès 00h.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos salutations respectueuses.

Le Secrétaire Général Aodren Le Guern

